

DISCOURS LIMINAIRE
DE
SON EXCELLENCE M. BOUBACAR BARRY
MINISTRE DU COMMERCE
DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

A LA 53^{EME} SESSION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN
DU CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL
PANEL DE DISCUSSION
« KICK FOR TRADE »

MARDI, 2 JUILLET 2019
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Mesdames, Messieurs,

La République de Guinée est un pays de l'Afrique de l'Ouest qui compte 13 millions d'habitants. Sa population est caractérisée par une part très importante de jeunes de moins de 35 ans qui représentent environ 75% des habitants.

Au niveau de son économie, en 2016, le PIB est réparti comme suit :

- Agriculture (20%)
- Industries (38%)
- Services (42%).

Les principales ressources sont les agricoles, minières et halieutiques.

Comme bon nombre de pays africains, la Guinée voit également sa population happée par le phénomène migratoire. La recherche d'une meilleure situation économique reste la principale raison de ces mouvements.

En dépit des ressources naturelles importantes (1/3 des réserves mondiales pour la bauxite, des gisements d'or, de diamants et de fer), il existe peu d'opportunités économiques et donc peu d'emploi disponible pour la jeunesse guinéenne. Le taux de chômage, particulièrement élevé chez les jeunes (60%) cause un exode rural vers la capitale et une forte migration vers les pays limitrophes.

De plus, du fait de l'épidémie du virus Ebola, la performance économique du pays s'est détériorée entre 2014 et 2015, impactant négativement l'économie et la croissance du pays.

Les conséquences de la migration irrégulière des jeunes sont dramatiques et préoccupantes d'un point de vue social, économique et humain. Le Gouvernement guinéen, conscient de ce grave phénomène, mène plusieurs actions d'envergure afin de limiter la migration irrégulière des jeunes notamment vers l'Europe. L'un des axes principaux d'intervention est la création d'emploi telle que définie dans la stratégie du gouvernement énoncée dans le Programme National d'Insertion Socio-économique des Jeunes (PNISEJ).

En février 2017, en réaction à l'arrivée massive de migrants guinéens dans l'Union Européenne, la Guinée a été déclarée éligible au Fonds Fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique dans le but de lutter contre les causes profondes des migrations irrégulières et de faciliter le retour des migrants dans leur pays d'origine. Le projet INTEGRA est né de cette initiative et est financé par ce Fonds d'urgence. Il concerne le volet création d'emploi pour les jeunes et dispose d'un budget de 65 millions d'euros.

L'Union européenne a choisi trois agences d'exécution, dont le Centre du commerce international pour atteindre les objectifs du projet INTEGRA, à savoir :

1. La promotion d'opportunités économiques et d'emplois durables pour les jeunes
2. Une meilleure employabilité des jeunes grâce à la formation professionnelle, et enfin
3. L'Appui au développement et au financement des entreprises et coopératives dotées d'un potentiel durable.

Encourager la création d'emploi en soutenant l'entrepreneuriat des jeunes est une composante importante du programme INTEGRA. C'est dans cette optique que le Gouvernement guinéen a mis à la disposition de l'ITC la Maison des jeunes de Boffa afin d'y implanter un incubateur d'entreprises pour les jeunes.

Il se positionnera comme une structure d'accompagnement de projets de création d'entreprises mais aussi d'appui aux entreprises/coopératives existantes en leur offrant un espace de travail, des formations en gestion d'entreprise et l'accès au financement. L'incubateur de Boffa servira de projet pilote et sera reproduit sur l'ensemble du territoire en fonction des résultats obtenus.

En Guinée, le sport est un puissant vecteur de communication à destination des jeunes. Le football est particulièrement mobilisateur comme en témoigne l'engouement autour de la qualification de l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique des Nations en Egypte. C'est pourquoi le sport est un outil indispensable pour la sensibilisation des jeunes autour des valeurs éducatives, en général et de la migration, en particulier.

Cette dimension est prise en compte dans le cadre de l'implantation de l'incubateur de Boffa pour intéresser le maximum de jeunes à travers la promotion du football pour le développement.

Pour terminer, il est regrettable de constater que la migration irrégulière massive des jeunes menace l'avenir et la stabilité même de notre nation. Bien que motivée par des causes essentiellement économiques, la question de la migration irrégulière nécessitera non seulement la mise à disposition de moyens financiers mais également un effort de sensibilisation auprès des jeunes pour les encourager à nourrir l'espoir d'un avenir meilleur dans leur pays.

Je remercie la fondation UEFA pour l'enfance et son Secrétaire Général pour s'être déplacé à Boffa à la fin avril afin d'explorer le développement d'une approche complémentaire à celle déjà engagée par le Programme INTEGRA avec l'implantation de l'incubateur.

L'ITC et la fondation UEFA pourront compter sur le soutien du Ministère du Commerce et la mobilisation de tout partenaire pertinent pour faire de cette action une réussite.

La jeunesse guinéenne n'attend pas et nous devons agir sans plus tarder tout en faisant preuve de flexibilité et de complémentarité dans nos approches.

Je vous remercie pour votre attention.

Arch. Boubacar BARRY